



# Les jeunes d'aujourd'hui, bâtisseurs de l'environnement de demain

## BRIGADE DES JEUNES ENVIRONNEMENTALISTES

La Brigade des jeunes environmentalistes (BJE) offre aux jeunes du Manitoba la chance de se préparer aux défis environnementaux de demain, en leur permettant d'acquérir une expérience précieuse aujourd'hui.

La BJE est conçue de manière à encourager les jeunes de la province à participer volontairement à des projets visant à protéger et à améliorer l'environnement du Manitoba. Ce programme reconnaît l'importance des initiatives locales dans le domaine de la protection de l'environnement.

Les promoteurs de projet peuvent présenter une demande d'aide financière afin d'élaborer et de mettre en œuvre des projets liés à l'environnement dans leurs collectivités.

## QUELS PROJETS SONT ADMISSIBLES?

Pour pouvoir bénéficier d'une aide financière, les projets doivent porter sur des questions liées à la protection, à l'amélioration, à la revalorisation et à la préservation de l'environnement, et à la gestion des ressources.

Les projets admissibles dans le cadre du programme comprennent notamment le nettoyage des collectivités, l'amélioration de la qualité de l'eau, la plantation d'arbres, la restauration de la faune et de la flore, et la revalorisation de l'environnement naturel dans les parcs locaux.

Les projets doivent proposer des activités clairement définies et qui se dérouleront pendant une période de temps définie. Ils doivent de plus fournir une expérience pratique de travail à des jeunes qui sont :

- 🌍 résidents du Manitoba;
- 🌍 âgés de cinq à vingt-quatre ans.

## NIVEAU DE FINANCEMENT

Les promoteurs de projet approuvés dans le cadre du programme peuvent recevoir un financement maximal de 5 000 \$ pour aider à payer, entre autres, les coûts du matériel, les fournitures, la location d'équipement, les frais de transport et des activités de fin de programme. Au besoin, une aide financière peut être demandée pour payer le salaire d'un coordonnateur de projet, âgé de 16 à 24 ans.

La Brigade des jeunes environmentalistes **n'accorde pas** de fonds pour l'achat de biens en immobilisations ou de véhicules, ou pour payer les frais d'hébergement ou de construction.

## QUI PEUT PRÉSENTER UNE DEMANDE?

La Brigade des jeunes environmentalistes accepte des demandes de la part :

- 🌍 d'organismes caritatifs ou bénévoles;
- 🌍 d'organismes environnementaux;
- 🌍 de clubs philanthropiques et d'écoles;
- 🌍 d'administrations locales, dont les municipalités, les conseils de bande et les organisations autochtones.

---

---

## LIENS COMMUNAUTAIRES

Les particuliers et les groupes non énumérés ci-dessus peuvent présenter une demande de financement conjointement avec un demandeur admissible.

Les groupes sont encouragés à créer des partenariats avec des entreprises locales, des municipalités ou d'autres groupes.

## OBTENEZ LE FEU VERT

Les demandes présentées dans le cadre du programme sont examinées plusieurs fois par an. Veuillez présenter vos demandes à la Direction de la prévention de la pollution du Manitoba à l'adresse indiquée ci-dessous.

## POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS

Pour obtenir de plus amples renseignements sur la Brigade des jeunes environnementalistes, veuillez vous adresser au bureau de Conservation Manitoba le plus proche, ou adressez-vous à la Direction de la prévention de la pollution à Winnipeg :

### **Direction de la prévention de la pollution**

Conservation Manitoba  
123, rue Main, bureau 160  
Winnipeg (Manitoba) R3C 1A5

Tél. : (204) 945-8443  
Sans frais : 1 800 282-8069, poste 8443  
Télec. : (204) 945-1211  
Courriel : [sdif@gov.mb.ca](mailto:sdif@gov.mb.ca)

Site Web : [www.susdev.gov.mb.ca](http://www.susdev.gov.mb.ca)

These documents are also available in English.

---

---

## BUREAUX RÉGIONAUX DE CONSERVATION MANITOBA

### **Administration centrale**

200, croissant Saulteaux  
Winnipeg (Manitoba) R3J 3W3  
Téléphone : (204) 945-6647  
Télécopieur : (204) 945-7782

### **Région de la rivière Rouge**

123, rue Main, bureau 160  
Winnipeg (Manitoba) R3C 1A5  
Téléphone : (204) 945-7081  
Télécopieur : (204) 948-2338

### **Région de l'Est**

C. P. 4000, route provinciale 502  
Lac-du-Bonnet (Manitoba) R0E 1A0  
Téléphone : (204) 345-1433  
Télécopieur : (204) 345-1449

### **Région du Nord-Ouest**

C. P. 2550  
Angle de la 3<sup>e</sup> Rue et de l'avenue Ross  
Le Pas (Manitoba) R9A 1M4  
Téléphone : (204) 627-8362  
Télécopieur : (204) 623-1773

### **Région de l'Ouest**

1129, avenue Queens  
Brandon (Manitoba) R7A 1L9  
Téléphone : (204) 726-6299  
Télécopieur : (204) 726-6301

### **Région d'Entre-les-Lacs**

C. P. 6000, 75, 7<sup>e</sup> Avenue  
Gimli (Manitoba) R0C 1B0  
Téléphone : (204) 642-6096  
Télécopieur : (204) 642-6108

### **Région du Nord-Est**

C. P. 28, 59, promenade Elizabeth  
Thompson (Manitoba) R8N 1X4  
Téléphone : (204) 677-6628  
Télécopieur : (204) 677-6359